

**Deuxième conférence internationale des Parlementaires  
d'Afrique Centrale sur la gestion durable des  
Ecosystèmes forestiers et la protection de  
l'Environnement.**

**Résumé du Rapport Général**

Palais des peuples, Bata-République de Guinée Equatoriale

Du 2 au 4 Novembre 2009

***THEME CENTRAL: Ressources naturelles renouvelables et  
développement humain : contraintes et opportunités des  
changements climatiques  
dans le Bassin du Congo.***

## 1. Introduction

Il s'est tenu du 2 au 4 novembre 2009 à Bata en République de la Guinée Equatoriale, sous le haut patronage des présidents des chambres des parlements des pays de la COMI FAC, la 2<sup>ème</sup> conférence internationale des Parlementaires d'Afrique Centrale sur la gestion durable des Ecosystèmes forestiers et la protection de l'Environnement.

Organisée par le pays hôte, le Réseau des Parlementaires engagés dans la conservation des Ressources naturelles d'Afrique Centrale (REPAR-CEFDHAC) et facilitée par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature Programme Afrique Centrale et Occidentale (UICN PACO) , la Conférence a connu plus d'une dizaine de délégation composée principalement par les parlementaires en provenance des pays de la COMI FAC, les organisations internationales, les réseaux de la CEFDHAC ,les experts de la sous-région etc...avec une participation avoisinant une centaine des participants.

La conférence avait comme **objectif global** de Contribuer à la promotion de la gestion durable des écosystèmes de forêts Denses et humides d'Afrique Centrale

**Spécifiquement** il s'agissait de :

- ❖ Transformer le REPAR en organisation interparlementaire reconnue par l'UIP, le Parlement de la CEMAC et Parlement de la CEEAC en gestation afin d'accroître sa visibilité internationale ;
- ❖ Evaluer l'état de la mise en œuvre du Message de Yaoundé notamment en ce qui concerne la structuration du REPAR au niveau régional et dans les pays ;
- ❖ Analyser et évaluer le rôle et l'implication plus effective des pouvoirs législatifs (Assemblées nationales et sénats) dans la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMI FAC et du PFBC ;
- ❖ Faire l'état de la mise en œuvre du mécanisme de financement sécurisé de la COMI FAC et du rôle des parlementaires dans l'application effective de ce mécanisme au niveau national;
- ❖ Elaborer la position du REPAR sur le régime climatique post Kyoto et le REDD en cours de négociation dont le point culminant se situe lors de la conférence de la CCNUCC qui aura lieu en décembre 2009 à Copenhague ;
- ❖ Elaborer la position du REPAR sur le concept de Paiements pour Services Environnementaux ;
- ❖ Promouvoir l'application et l'harmonisation des lois et politiques forestières et fiscales en Afrique Centrale ;

- ❖ Définir le rôle des Parlementaires dans l'animation des fora de la CEFDHAC et leur engagement au plan national sur les questions forestières et environnementales ;
- ❖ Examiner les modalités de financement durable et de mise en place d'une structure permanente du REPAR.

La conférence avait comme **principaux résultats attendus** :

- ✓ Le REPAR est transformé en organisation interparlementaire affiliée à l'UIP ;
- ✓ L'état de la mise en œuvre du Message de Yaoundé notamment en ce qui concerne la structuration du REPAR dans les pays est évalué ;
- ✓ Le rôle des pouvoirs législatifs (Assemblées nationales et sénats) dans la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMI FAC et du PFBC est analysé;
- ✓ L'état de la mise en œuvre du mécanisme de financement sécurisé de la COMI FAC et du rôle des parlementaires dans l'application effective de ce mécanisme au niveau national est dressé;
- ✓ La position du REPAR sur les négociations de la CCNUCC et notamment le REDD est connue ;
- ✓ La position du REPAR sur le concept des PSE est connue ;
- ✓ L'application et l'harmonisation des lois et politiques forestières et la fiscalité y afférente en Afrique Centrale sont promues ;
- ✓ Le rôle des Parlementaires dans l'animation des fora de la CEFDHAC et leur engagement au plan national sur les questions forestières et environnementale est défini ;
- ✓ Les modalités de financement durable du REPAR sont définies et adoptées.

La conférence s'est déroulée suivant les étapes suivantes :

- Cérémonie d'ouverture
- Réunion de concertation à huit clos des présidents des chambres
- Présentation en plénière
- Travaux en groupe

- Séance de restitution des travaux en groupes suivis de débats
- Présentation et adoption du message de Bata
- Cérémonie de clôture

## **2. Cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture était ponctuée par 7 allocutions :

### **Mot de bienvenue du Maire de la ville de Bata**

Dans son mot d'accueil, le Maire de la ville de Bata souhaite la bienvenue à tous les participants à la conférence et exprime sa joie d'abriter une conférence d'une aussi haute envergure.

Pour lui, l'éducation environnementale, la conservation de la biodiversité, l'écotourisme, le changement climatique, la lutte contre la désertification, la gestion durable des terres et la gouvernance forestière sont des défis majeurs dans le contexte actuel de développement durable.

### **Allocution du représentant de l'UICN**

M. Cléto Ndikumagenge au nom du Pr Aimé Nianogo Directeur de l'UICN Afrique centrale et Occidentale (UICN PACO) dans son allocution a exprimé sa gratitude à la République de la Guinée Equatoriale membre actif de l'UICN pour avoir accepté d'abriter la 2<sup>ème</sup> conférence des parlementaires engagés dans la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale. Il a ensuite mis en exergue la contribution de l'UICN à la mise en œuvre des recommandations de la 1<sup>ère</sup> conférence à savoir l'appui de la mise en œuvre des réseaux nationaux au Burundi, Cameroun et formation des parlementaires au TIC et la participation des parlementaires aux foras nationaux

Il termine son allocution en confirmant la réitération de l'UICN à accompagner le REPAR dans la mise en œuvre des recommandations de Bata.

### **Allocution du Coordonnateur Régional du REPAR -CEFDHAC**

L'honorable J. Jacques ZAM en prenant la parole souhaite par l'occasion la bienvenue aux différentes délégations et remercie au nom du REPAR le Président de la République de la Guinée Equatoriale SEM Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO pour avoir accepté d'accueillir la 2<sup>ème</sup> conférence internationale des parlementaires d'Afrique Centrale impliqués dans la gestion durable des forêts.

Il profite de l'occasion pour louer les engagements de la République de Guinée Equatoriale notamment dans sa régularité dans les contributions statutaires de la COMI FAC.

Le coordonnateur du REPAR en spécifiant les objectifs de la conférence précise par cette occasion que cette dernière relève des recommandations fortes du message de Yaoundé de 2006 et se présente à la veille de la conférence de Copenhague sur les changements climatique comme une occasion pour débattre les questions relatives à l'environnement tout en songeant au développement.

Le parlementaire J .Jacques Zam retrace la dynamique du REPAR et formule un souhait et un optimisme de voir dans l'avenir le Mécanisme REDD mis en application.

### **Allocution du président du comité d'organisation de la conférence**

Comme ses prédécesseurs, l'honorable Santiago NZOBEYA souhaite la bienvenue à toutes délégations en provenance de tous les horizons de l'espace COMI FAC. Le président du comité d'organisation de la conférence remercie d'une façon particulière le Président de la République de la Guinée Equatoriale pour la disponibilisation des fonds. Il remercie les organisateurs et les facilitations pour l'engagement manifesté. Il exhorte les parlementaires à aller toujours en avant dans la concrétisation du message de Yaoundé. Il a terminé son allocution en présentant les différentes délégations.

### **Allocution du président en exercice de la COMIFAC**

Le S E de la COMI FAC Monsieur Raymond MBI TIKON en prenant la parole au nom du Président en exercice de la COMI FAC Son Excellence Emanuel BI ZOT Ministre des Eaux et des Forêts de la RCA a d'abord remercié le gouvernement de la Guinée Equatoriale pour avoir accepté la tenue de l'importante conférence à Bata.

En résumant l'itinéraire du parcours de la COMI FAC et de ses organes notamment la CEFDHAC, il se félicite de la prise de conscience effective des parlementaires dans la conservation et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Dans quelques semaines du rendez vous de Copenhague, il serait souhaitable que pour les négociations du nouvel accord sur le régime climat, les parlementaires

soient présents aux côtés des négociateurs de la COMI FAC pour faire entendre la voix de l'Afrique Centrale s'est-il exprimé.

### **Discours d'ouverture du président de l'Assemblée Nationale de la Guinée Equatoriale**

Le président du parlement de la République de Guinée Equatoriale au nom du peuple et du parlement souhaite la bienvenue aux différentes délégations.

Contrairement à Copenhague 1995 qui n'a pas donné des réalisations palpables, l'Honorable Angel Serafin SERICHE souhaite plein succès l'issue de Copenhague 2009 et espère le voir prendre en considération tous les problèmes et préoccupations liés aux changements climatiques.

Il rappelle les efforts consentis par son gouvernement allant dans la conservation des écosystèmes forestiers, la gestion de l'environnement, la promulgation des lois forestières environnementale, la création d'un institut chargé du développement forestier durable et gestion des aires protégées.

Avant de déclarer l'ouverture des travaux, il souhaite plein succès la réussite de la 2<sup>ème</sup> conférence internationale des parlementaires tenue à Bata.

### **Message de Son Excellence le Président de la République de la Guinée Equatoriale lu par le Président du Parlement**

Dans son message de la circonstance, Le Président de la République précise que la deuxième conférence internationale des parlementaires vient pour contribuer à traiter les questions délicates et préoccupantes sur la gestion durable des écosystèmes forestiers et la protection de l'environnement de la sous région de l'Afrique centrale. Le Gouvernement de la Guinée Equatoriale doit toujours aller devant dans son engagement dans la solidarité des pays de Bassin du Congo et de ses institutions.

Les études scientifiques et autres observations menées sur la durabilité des écosystèmes forestiers et l'environnement à l'échelle internationale montrent à chaque moment l'évidence des catastrophes et le danger qui guette le monde entier.

Il est nécessaire d'introduire les alternatives aux plans de développement économique pour la compensation des besoins des populations dépendante entièrement des forêts et concilier la réduction de la pauvreté avec la gestion durable des écosystèmes naturels.

Les pays industrialisés sont les principaux destructeurs de l'ozone, et les pays non développés souffrent les mêmes effets alors qu'ils font des efforts dans la conservation des écosystèmes forestiers pour sauver le monde entier. Il est temps que les pays industrialisés reconnaissent la compensation économique et les efforts de conservations écologiques des pays en développement

Le Président de la République termine son message en recommandant que les résultats issus de cette deuxième conférence internationale des parlementaires de l'Afrique centrale soient pris en considérations lors sommet mondial de Copenhague sur les changements climatiques pour le développement et prospérité de l'Afrique.

Cette cérémonie d'ouverture a été immédiatement suivie par la mise en place du bureau constitué comme suit :

1. Président : Hon SALOMON NFA NDONG( GE)
2. Vice Présidente :Vén Mme KOKO Georgette (Gabon)
3. 1<sup>er</sup> Vice président : Hon MPANANO Roger ( RDC)
4. Secrétaire : Vén Mme NGOTO Emilie ( Congo)
5. Secrétaire Adjoint : Hon TALA TALA Blondeau ( Cameroun)
6. Membres : William Munyembabazi ( Burundi)
7. TCHAD
8. RCA

Deux modérateurs des travaux ont été désignés comme suit :

Modérateur général : M. NLEND NKOTT J Paul

Modérateur Adjoint : Dr Eulogio ABESSO Oyona

### **3. Présentation des exposés en plénière**

De nombreuses communications ont été faites en plénière pendant les trois jours de travaux.

Le thème central était « Ressources naturelles renouvelables et développement humain:

Contraintes et opportunités des changements climatiques dans le bassin du Congo »

Les principales présentations faites en plénières sont ci après énumérées :

- a. Exposé introductif du theme central de la conférence / Par Dr Eulogio ABESO
- b. Changement climatique et protection de l'environnement : stratégie et implication locale et internationale des parlementaires / Par Don Manuel NTUTUMU NANGUANDE( Député GE) et KOMBA Gaston ( Député du Cameroun)
- c. Négociation sur le climat et le REDD : Quelle position pour les parlementaires du Bassin du Congo *Par DEMKAWI Patrice (NESDA).*
- d. Rôle des Parlementaires dans les FORA de la CEFDHAC (Hon. ESSOLA ETOA Louis Roger, Député Cameroun, Président CPR/CEFDHAC)
- e. Harmonisation des lois et politiques forestières en Afrique Centrale: le cas du Processus APV/FLEGT (par Honorable OYONO Martin, Député Cameroun).
- f. Impact de la certification forestière sur la gestion durable des forêts (Ramon MI TUY ABAGA /FSC)
- g. Harmonisation des lois et politique forestière en Afrique Centrale ; cas de la guinée Equatoriale Par Victor Luis Engono
- h. Mécanisme de suivi des initiatives de lutte contre la pauvreté et conservation de la biodiversité au niveau des paysages dans le Bassin du Congo : Quel rôle pour les parlementaires / Par Cléto NDI KUMAGENGE
- i. Gestion intégrée des mines, ressources forestières et conservation de la biodiversité : quelle stratégie/ Par Horable ZAM J
- j. Présentation sommaire des rapports des activités par pays/ par les coordonnateurs nationaux REPAR
- k. Message de Yaoundé 10 ans après / Par Hon William Munyembabazi

- l. Problématique de la gestion durable du REPAR / Par Dr MICHAEL VABI et J PAUL NL END
- m. Education environnementale comme facteur de développement humain (Pablo ESONO ESONO/Guinée Equatoriale)
- n. Eradication des déchets plastiques dans les pays d'Afrique Centrale : Le cas du Rwanda (Thaddée HABYI AMBERE, CARPE-UI CN, Président Forum National Rwanda)
- o. Accès des communautés aux ressources forestières (Tito Mitogo)
- p. Les PFNL: Alternative à l'exploitation effrénée des ressources naturelles par Zac TCHOUNDJEU (ICRAF). NICANOR ONA NZEE (G E) et BASHIGE (REFADD)
- q. Impact de la conservation de la biodiversité sur l'écotourisme: le cas du Costa Rica (Hon. Gretel ORTI Z, Député Costa Rica/Francisca ENEME EFUA, ENDEFOR Guinée Equatoriale)
- r. Le rôle des parlementaires dans la gestion intégrée des bassins versants (Hon. SALAH NOUR, Député Tchad/ Hon. KAMSSOULOUM ABBA KABIR, Député Cameroun)
- s. Lutte contre la désertification et gestion durable des terres en Afrique Centrale: Stratégie et implication des parlementaires (Antonio MI CHA ONDO)

Les idées maitresses issues des présentations qui sous-tendent les sous thèmes sont formulées comme suit :

### **Changement climatique**

- La menace contre l'environnement est réelle,
- Nous avons le devoir de laisser aux générations futures le patrimoine reçu de nos ancêtres,
- Nous sommes diversement responsables de cette destruction,
- Les plus responsables devraient compenser ou soutenir les moins responsables,

- Les changements climatiques vont affecter la vie sur le plan sociologique, sur le plan écologique et sur le plan économique,
- Il ya une nécessité urgente de s'organiser pour prendre conscience aux enjeux auxquels nous sommes interpellé à faire face

### **Harmonisation des Politiques forestières et environnementales**

- Nonobstant les variations naturelles par pays, les forêts contribuent de façon substantielle aux PIB des pays, les processus de gestion durable sont en marche (Aménagement, Certification etc),
- La certification forestière est une voie essentielle pour la gestion efficace et efficiente des forêts.
- les défis sont aussi présents: la bioénergie, les mines, les grandes plantations, les petites entreprises,
- Les parlementaires ont un rôle important dans le processus: remonter l'information, sensibilisation, négociation et lobbying: cas précis de députés qui viennent au chevet du Lac TCHAD, l'utilisation du bois de chauffe, les APV, cadre légal et économique.

### **Les défis environnementaux**

- La désertification est liée à la déforestation et à la dégradation des sols et constitue une menace sur les équilibres écologiques et l'alimentation
- L'utilisation des technologies alternatives et surtout la proposition de solutions alternatives est l'une des voies essentielles.
- Les plastiques (difficilement biodégradables) causent des dommages écologiques (sur les animaux = tortues, la flore et sur les humains), nid de développement des micro organismes. La sensibilisation et l'éducation des populations s'avèrent des voies de l'éradication des produits difficilement biodégradables nuisible pour la santé des êtres vivants
- Pour y aller, il faut la volonté politique (cadre légal), avec sanctions, service de suivi et contrôle, les forces de sécurité l'exemple d'hommes politiques dans la destruction et développement des supports bio dégradables,

### **Economie et conservation de la biodiversité**

- Le niveau de vie dans la sous région reste faible et l'indice de développement humain médiocre, d'où la pression sur les ressources forestières,
- les PFNL sont une réelle alternative pour l'économie de la région, sur la réduction de la pénibilité et la diversification des sources de revenus et

de protection de l'environnement. Il faut un cadre institutionnel favorable et un accompagnement des populations (REFADD etc)

- La gestion des paysages est une voie pour la valorisation des acquis et la construction des équilibres physiques, écologiques, sociaux et culturels
- L'écotourisme est l'une des solutions durables pour le relèvement du niveau de vie, de la production des richesses, l'apprentissage des métiers, l'éducation et surtout de la protection de l'environnement.
- Un exemple de valorisation des ressources naturelles au Costa Rica où des infrastructures sociales et économiques ont été construites grâce aux ressources de l'écotourisme, des espaces de forêts sont conservés et aménagés pour être un modèle d'imitation pour les pays d'Afrique Centrale

### **Gouvernance du REPAR**

- La région d'Afrique Centrale, s'avère de plus en plus être un oasis de richesses minières, mais attention il en va de la destruction de l'espace forestier. C'est une sonnette d'alarme pour les parlementaires de veiller à la conciliation des intérêts divergents.
- Le REPAR est en action à travers quelques actions importantes réalisées par les coordonateurs nationaux, la plupart des pays ne se sont pas encore constitués
- Le REPAR est l'un des réseaux de la CEFDHAC, son apport commence à être sensible, mais ses défis restent encore importants (fonctionnalité des coordinations Nationales, financement, positionnement stratégique etc).
- La mise en œuvre du message de Yaoundé est encourageante, mais demeure interpellatrice pour chacun des pays et surtout pour l'exécutif.

### **4 . Présentation des travaux en groupes**

Six groupes de travail ont été constitués et ont travaillé sur les sujets suivants

#### **Groupe I**

- Définir les principales opportunités et contraintes liées à l'implication des parlementaires dans les initiatives liées aux changements climatiques pour le Bassin du Congo

#### **Groupe II**

- Comment les PES peuvent-ils être considérés comme des vecteurs de développement dans le Bassin du Congo.

- Quelles sont les expériences novatrices expériences dans le Bassin d'échanges?

### **Groupes III**

Quelles sont les mesures novatrices pour renforcer la gouvernance des ressources issues de l'exploitation des ressources forestières?

### **Groupes IV**

Quelles sont les principales stratégies pour concilier l'écotourisme, l'exploitation minière et forestière et la conservation de la biodiversité?

### **Groupes V**

Identifier les principaux blocages, les avancées notaires et les perspectives;

### **Groupe VI**

Quel est l'état de la restructuration du Réseau Régional et des Réseaux Nationaux du REPAR;

### **Questions génériques pour les six groupes**

- Principaux rôles des parlementaires et l'implication des Présidents des chambres dans les négociations sur le REDD : avant, pendant et après ; stratégies d'harmonisation des politiques ;
- Quelles sont les principales recommandations (4 au maximum

Après la restitution des travaux en groupes, les principales recommandations sont formulées comme suit :

### **Groupe I : Changements climatiques**

- 1 Impliquer les parlementaires aux négociations sur le changement climatiques et le REDD ;
- 2 Renforcer les capacités des parlementaires en gestion de l'environnement ;

- 3 Développer une stratégie commune de l'exploitation des forêts en Afrique central et sur le mécanisme de compensation qui sont attachés aux changements climatiques et le REDD ;
- 4 Renforcer la politique de reboisement et assurer le suivi régulier.

### **Groupe II : PAIEMENT POUR LES SERVICES ENVIRENOMENTAUX**

- Sensibiliser les décideurs politiques sur la nécessité d'instituer les paiements et de les affecter correctement
- Amélioration du cadre légal
- Les pays pollueurs devraient accepter de ratifier les conventions internationales à l'exemple de celui de Kyoto qui institue le principe pollueur-payeur
- Le principe de la solidarité internationale des pays du Nord qui polluent le plus doivent payer davantage et proportionnellement de la pollution effective qu'ils connaissent

### **Groupe III : REFORME ET HARMONISATION DES POLITIQUES FORESTIERES**

- a- renforcement des capacités des Parlementaires (expertise technique et ressources financières) pour leur meilleure implication dans le processus.
- b- Convaincre l'ensemble des décideurs des Etats du Bassin du Congo à ratifier les Traités et Conventions d'intégration ou de coopération sous-régionales (le cas du bassin du lac Tchad est un exemple patent),
- c- Renforcer la bonne gouvernance.

### **Groupe IV : Conservation de la biodiversité**

- Création d'une plateforme de concertation des parties prenantes (Etat, paysans, ONG, etc.) ;
- Renforcement et harmonisation des politiques et stratégies pour la préservation de la nature et des ressources naturelles ;
- La redynamisation des réseaux nationaux (REPAR

### **GROUPE V Mécanisme de financement sécurisé de la COMIFAC ».**

- ✓ Mise en place d'un seuil de financement respectant le principe d'équité des Etats ;
- ✓ Œuvrer en vue de l'aboutissement de l'insertion du mécanisme de financement autonome de la COMI FAC dans celui de la CEEAC ;
- ✓ S'assurer de l'inscription effective au budget de chaque Etat de la dotation affectée à la COMI FAC.

### **Groupe VI : Ajustement institutionnel REPAR-CEFDHAC**

-L'adoption du principe de la transformation du REPAR en une organisation interparlementaire du Bassin du Congo ;

-L'exigence à faire aux coordonnateurs nationaux de structurer le REPAR National dans un délai très bref ;

-l'exigence à faire à la coordination régionale de conduire le processus et de rendre compte aux Présidents des chambres à respecter le cahier de charge qui est de :

- la rédaction des textes juridiques du REPAR
- leur envoi au Parlements respectifs pour observations
- la présentation des textes juridiques modifiés à l'approbation des Présidents des chambres à la 3<sup>ème</sup> Conférence du REPAR

**Fait à BATA, le 4 Novembre 2009**

**Les participants**